

La représentation de la « diversité » lors des municipales de 2008 en région parisienne⁽¹⁾

Simple trompe l'œil ?

*Marie Cartier, Isabelle Coutant,
Olivier Masclet, Yasmine Siblot **

L'injonction à la diversité dans le contexte électoral ne manque pas de susciter des candidatures de «divers» dans des listes électorales, ici indépendantes, là saisissant des opportunités offertes par certains partis politiques, avec, cependant, une distorsion manifeste entre l'ouverture affichée et l'accès réel à la vie politique. Mérite ou origine ? Il semble que les deux armes sont, ça et là, utilisées au gré des circonstances.

* respectivement :

- Université de Nantes, CENS
- CNRS-IRIS
- Université Paris Descartes, CERLIS
- Université Paris 1, LGF

Jusqu'aux années 2000, la question de la représentation des « minorités visibles » était marginale dans les grands partis : la droite ne s'y intéressait pas, le Parti communiste ne les intégrait pas, et le Parti socialiste laissait au second plan les figures apparues dans la suite de la Marche des beurs. Les années 2000 marquent un tournant : la droite s'empare du thème de façon stratégique, et il s'impose dans les débats internes aux différents partis. Mais il s'agit la plupart du temps essentiellement d'affichage : les partis préfèrent des candidats « divers » sans passé militant, cantonnés de ce fait au bon vouloir de ceux qui les ont promus. Les élections municipales de 2008 constituent une nouvelle modalité d'émergence de candidats « divers » : dans de nombreuses communes, un « impératif civique » s'impose du fait des évolutions démographiques des collectivités locales. Et l'offre de candidats « divers » potentiels s'est accrue, étant donné l'augmentation du pourcentage de « divers » dans les professions qui sont le vivier du système politique (professions libérales, enseignants, professions intermédiaires). Les candidats de 2008 sont en général l'émanation de réseaux

de sociabilité locale, sans que l'on sache toujours si leur ethnicité a joué ou non dans leur recrutement, ni si elle est revendiquée (contrairement aux années 1980 et 1990 où elle était clairement mise en avant).²

Notre propos n'est pas de retracer la genèse de cette ouverture à la « diversité » mais d'en éclairer les modalités et les effets à partir d'une enquête de terrain. Celle-ci a été conduite dans le prolongement d'une recherche sur les transformations du peuplement d'une commune de la banlieue nord de Paris, rebaptisée Villenois pour les besoins de l'anonymisation : située entre cités et périurbain aisés, c'est un territoire de passage et d'ancrage de ménages d'origine populaire en ascension sociale, des « petits-moyens ».³ Les nouveaux ménages qui s'installent dans la commune, vivier d'électeurs et de candidats potentiels par leur propension à l'engagement local et au « civisme » électoral, étant désormais souvent issus de l'immigration ou eux-mêmes immigrés, la question de l'ouverture du jeu politique à la « diversité » recouvre ici une tonalité particulière.

Lors des élections municipales de 2008, ce sont quatre listes qui s'affrontent à Villenois : l'une menée par le PS (maire sortant), l'une par l'UMP, une autre soutenue par le Modem et la dernière sans étiquette. La part de « divers » est bien plus élevée que lors des précédents scrutins. C'est notable sur la liste du maire socialiste (11 sur 35) et encore plus sur la liste indépendante (27 sur 35). Dans cette configuration socio-locale, nous voudrions montrer que l'ouverture à la « diversité » ne peut être analysée seulement comme un trompe l'œil. Elle produit un ensemble de situations et de pratiques qui ont des effets multiples et durables.

La liste PS arrivée en tête lors des élections reste marquée par la présence des classes moyennes diplômées. Les autres listes

apparaissent moins sélectives socialement. La liste « indépendante » réunit des personnes très différentes au-delà de leur commune « diversité » du point de vue des origines : des salariés modestes aussi bien que des petits entrepreneurs ou des cadres du travail social, et surtout des personnes jeunes, qui le plus souvent sont originaires de l'immigration et des cités. La comparaison entre la liste socialiste et la liste indépendante révèle en fait un clivage socio-local qui a structuré ce scrutin. Clivage entre d'un côté les classes moyennes établies et de l'autre les « petits-moyens » situés entre les classes populaires et les classes moyennes, dont les ressources scolaires et professionnelles restent souvent faibles et incertaines.

La « diversité » socialiste : un brevet de civisme

Le choix des candidats de la « diversité » fait par le maire socialiste rend ce clivage très visible : ceux qui ont été mis en avant pendant la campagne et promus lors de l'attribution des délégations ont pour caractéristiques communes un certain capital scolaire (supérieur au bac) et aussi un engagement associatif sur la scène locale. C'est le cas de deux femmes originaires du Maghreb devenues adjointes : l'une est cadre supérieur, l'autre aide-soignante après avoir été infirmière en Algérie. Ni l'une ni l'autre ne sont des filles de cité ou des « beurettes ». Ce sont elles-mêmes des femmes qui ont émigré et qui ont été repérées par le maire du fait de leur engagement associatif, à la FCPE puis lors de la campagne de Ségolène Royal à laquelle elles ont activement participé. Ces critères jouent également pour les candidats plus jeunes, qui sont tous des étudiants du supérieur par ailleurs connus pour leur engagement associatif. L'une, d'origine antillaise, s'est fait connaître localement en créant un comité Ingrid Betancourt au cours

de l'année 2007. Un autre était militant dans une association de jeunes assyro-chaldéens, communauté dont il est issu, avant de rejoindre le bureau de quartier dont il dépendait.

La valorisation de ce type de profil est à mettre en relation avec la conception que le maire a de la politique comme instance de consécration du dévouement et de promotion républicaine du mérite, mais aussi avec sa volonté de construire une représentation de la commune qui l'éloigne de l'image des cités : c'est lié à la position de la ville dans l'espace urbain, entre cités et zones résidentielles ; c'est aussi lié à l'électorat local, composé de petits-moyens et de couches moyennes, de plus en plus souvent immigrés ou issus de l'immigration.

Dans ce contexte électoral où une injonction à la diversité s'est manifestée, l'origine a donc constitué une ressource. Mais une ressource d'autant plus valorisée qu'elle était associée à un niveau de diplôme supérieur au bac, à un engagement civique, mais aussi à la jeunesse et au genre féminin. On observe en effet que les hommes « divers » de plus de 40 ans ont eu très peu de délégations et que pour la plupart d'entre eux ils n'étaient pas en position éligible. L'ouverture à la « diversité » s'est faite ici au détriment des non diplômés et des hommes divers plus âgés alors même que ces derniers disposaient de ressources militantes traditionnelles. La promotion de la diversité s'est d'une certaine manière déroulée contre ces hommes qui semblent aujourd'hui discriminés en raison de leur attachement objectif ou subjectif aux classes populaires.

L'ouverture à la diversité est donc réelle dans le camp socialiste ; elle n'est pas qu'affaire d'image : elle s'est traduite par l'attribution de responsabilités parfois importantes à une partie des candidats, alors même qu'il s'agit pour la plupart d'une première expérience



politique, à la différence de ce que d'autres enquêtes montrent à propos de l'entrée des femmes en politique par le biais de la parité. Par exemple, les deux femmes élues venues du Maghreb ont toutes deux hérité de postes importants (5^{ème} adjointe, déléguée à la vie économique et à la formation professionnelle et 9^{ème} adjointe, déléguée à la vie associative), postes plus élevés que ce à quoi elles s'attendaient. Dans le même temps, cette ouverture reste relative : c'est une certaine diversité qui a été promue. Laquelle reste tout à fait conforme aux logiques de recrutement du personnel politique socialiste, qui favorise les classes moyennes et les mieux diplômés. La distorsion entre l'ouverture affichée à la diversité et les conditions réelles de l'entrée dans l'arène politique a produit de fortes désillusions qui ont conduit certains « recalés de la diversité » à se présenter contre la liste socialiste.

La liste « indépendante » : stigmatisation des origines, procès d'incompétence politique

Ainsi, parmi les acteurs jouant un rôle éminent dans la construction de la liste indépendante, le n°2, Ahmed Nagati, ne cache pas la raison de son opposition au maire : sa déception de ne pas avoir obtenu la position de maire-adjoint qu'il espérait, étant en position trop

basse sur la liste socialiste. Il s'est associé avec le tête de liste, Rachid Hachim, et tous deux, faute de ressources partisanes, ont mobilisé leurs réseaux de proches pour composer leur liste : des membres de leur famille, mais aussi respectivement des voisins impliqués dans des associations de quartier, et de jeunes hommes trentenaires anciens condisciples de football.

La participation politique expose toujours les outsiders à la disqualification. Mais les candidats de la liste indépendante semblent en avoir particulièrement fait les frais. Un an après les élections, ils ont profité des entretiens pour dénoncer les multiples formes de dénigrement qu'ils ont subies alors, dénigrement qu'ils attribuent tous à l'équipe municipale socialiste. Ils se sont vus accuser de monter une liste communautaire, le moindre détail a été utilisé pour éveiller le soupçon sur leur appartenance locale et nationale. Comme par exemple la photo de campagne montrant le tête de liste devant un paysage de montagnes qui évoque au maire et à certains de ses collaborateurs les reliefs du Maghreb et non pas la plaine de France. Ce soupçon de communautarisme a fragilisé les candidats divers de la liste indépendante, d'autant plus qu'il s'accompagnait de la dénonciation de leur incompétence. Les entretiens sont ainsi parsemés d'autocritiques ou d'aveux d'inexpérience en matière de politique, qui reprennent les accusations formulées durant la campagne : les co-listiers n'ont pas tenu de bureau de vote le jour des élections ; les noms des candidats ne figuraient pas face à leur photo ; l'un d'eux avait fourni une photo d'identité avec ses lunettes de soleil haut relevées sur le crâne, confortant de manière bien involontaire l'accusation de désinvolture des membres de la liste.

Cette stigmatisation n'est pas étrangère au fait que plusieurs candidats de cette liste ont été

aidés par la mairie pour obtenir un logement ou un emploi et qu'ils sont connus des élus et des services municipaux. Plusieurs d'entre eux ont mentionné des coups de téléphone du maire ou de ses proches collaborateurs et aussi certaines brèves interactions qui étaient l'occasion de petits blâmes et de jugements très difficiles à encaisser parce qu'ils laissaient éprouver aux candidats « divers » l'infériorité de leur position locale et leur faible légitimité citoyenne. Notre observation d'une séance du conseil municipal consacrée au vote du budget montre que ce processus de disqualification se poursuit : le seul élu de la liste indépendante paye de moqueries et de rappels à l'ordre de la bienséance son manque de ressources et de savoir-faire. Finalement, si la barrière raciale s'est levée lors de ces municipales, les « divers » restés proches des classes populaires demeurent disqualifiés et même racialisés.

Etre sur une liste : reconnaissance sociale, sociabilités, apprentissages

Notre enquête fait cependant apparaître un second résultat qui oblige à ne pas en rester à ce constat-là. Le contexte d'injonction nationale d'ouverture à la diversité mais aussi la participation à la liste indépendante ont contribué à nourrir un désir d'exister en politique chez ceux-là mêmes qui, précisément en raison de tout ce qu'ils ne sont pas, étaient les plus enclins à le refouler.

L'injonction à la diversité a rencontré la demande d'entrée dans la vie politique locale d'une grande partie des habitants arrivés plus ou moins récemment, en petite ascension, souvent originaires de cités et enfants d'immigrés ou immigrés eux-mêmes. Ce sont ces habitants qu'on retrouve sur la liste indépendante, habitants dont l'intérêt pour la politique est lié à leur petite mobilité et aux ressources acquises, que ce soit par l'école, l'audace ou la transmission

familiale (plusieurs d'entre eux ont des parents déclassés professionnellement en raison de la migration). L'un des ressorts de leur engagement est le décalage entre les contraintes de la vie quotidienne en banlieue et l'offre des services municipaux perçue comme insuffisante. Par exemple, Marie Raman, d'origine tamoule, propriétaire depuis six ans d'un pavillon dans le même quartier qu'Ahmed Nagati, explique s'être présentée sur la liste pour protester contre la modification de la carte scolaire l'obligeant à inscrire ses enfants dans une école plus éloignée de son domicile. Travaillant en horaires décalés, cumulant deux emplois à temps partiel (préparatrice en pharmacie et agent de sécurité à l'aéroport), cette modification complique son organisation domestique. D'autres insistent sur l'insuffisance des transports en commun ou sur la nécessité d'accorder les horaires des crèches avec leurs horaires de travail, souvent « atypiques ». L'entretien des « origines » constitue parfois une préoccupation, mais c'est sans privilège d'importance vis-à-vis des autres ressorts de l'engagement. Les enfants de Mme Raman (de confession musulmane sans être elle-même très pratiquante) suivent des cours d'arabe à la mosquée. Elle parle souvent tamoul avec ses enfants et cuisine le plus souvent des plats indiens. On n'observe pas, chez ces candidats, cette « honte des origines » dont on sait combien elle a accablé les enfants d'immigrés. Les petites mobilités observées favorisent aussi ce rapport sans tabou aux origines : ces candidats ont acquis assez d'assurance sociale pour pouvoir s'affirmer à travers tout ce qu'ils sont et transformer en ressources certains éléments de leur histoire individuelle.

Enfin, c'est le besoin de « voir de nouvelles têtes » et « plus de jeunes » qui justifie la présence sur la liste. Beaucoup s'indignent

d'une forme de monopolisation du pouvoir municipal par un petit nombre de personnes qu'on retrouverait d'une élection à l'autre. Ces nouveaux candidats, depuis qu'ils sont en âge de voter, ont toujours connu le maire socialiste et ses principaux adjoints, à leurs yeux inchangés depuis 1995. Or ces représentants leur semblent d'autant plus vieillis qu'ils ne sont plus, selon eux, à l'image de la population actuelle de Villenois. Si les candidats de la liste Hachim déniennent aux élus la capacité de les représenter, ce n'est cependant jamais en raison de leur couleur de peau ou de leur histoire nationale. En déplorant une absence de renouvellement des représentants locaux, ils expriment avant tout le souhait d'une « ouverture » du champ politique local à des gens comme eux, lesquels refusent de se définir en priorité à travers leurs « origines ». A travers la liste indépendante, ils ont ainsi cherché à casser le carcan dans lequel sont enfermés les immigrés et « ceux des cités », toujours définis négativement et exclus du politique en raison de leur appartenance « nationale », « religieuse » ou de leur dénuement social et économique. En ce sens, en procurant un sentiment de légitimité à ceux dont les origines font problème, l'injonction à la diversité a favorisé la venue en politique d'agents sociaux qui s'en tenaient habituellement à l'écart.

La participation sur la liste indépendante a renforcé un désir d'exister politiquement, au moins pour certains candidats. On ne peut manquer de rappeler l'effet de reconnaissance sociale attaché à la participation à une liste. Cet effet de reconnaissance est d'autant plus vrai dans le contexte local au cours des années 2000, cette ville accueillant des ménages sortis des cités franciliennes, ayant réussi non sans mal à accéder à la propriété et à stabiliser leurs conditions d'existence. Les petites mobilités sociales, peut-être

justement parce qu'elles sont moins visibles et assurées que les grandes, alimentent une forte demande de reconnaissance sociale. La liste indépendante, aussi disqualifiée fût-elle durant la campagne, a pu jouer ce rôle. La participation à cette liste a également impliqué des pratiques de sociabilité inédites : sachant que la sociabilité des milieux populaires est souvent peu diversifiée socialement et que l'expérience de l'instabilité professionnelle ou familiale contribue aussi à la diminuer, une candidature aux élections municipales est pour beaucoup synonyme de rencontres intéressantes. De même, pour des femmes habituées à la division sexuelle traditionnelle des rôles dans le couple, les réunions et les rencontres de la campagne impliquent aussi une forme d'émancipation du pouvoir masculin. Evidemment, ces effets de la participation à la compétition électorale peuvent parfaitement aller de pair avec un intérêt limité pour la politique, avec un éloignement durable de la sphère politique. Elles n'en constituent pas moins un préalable nécessaire à la politisation.

Ainsi, pour certains colistiers, la participation sur la liste indépendante a procuré comme une attestation de civisme qui a précipité certains engagements, associatifs, politiques, syndicaux. Une candidate a pris des responsabilités à la Croix Rouge. Un autre est devenu délégué du personnel à l'aéroport où il travaille comme bagagiste. Et alors que la politique ne l'intéressait pas, il la considère avec plus d'intérêt depuis qu'il a été candidat. Au-delà de l'intérêt pour la politique, certains ont acquis ou renforcé durant la campagne des compétences politiques. Alors qu'ils ont arrêté l'école précocement, ils ont développé leur goût pour l'écriture, des techniques de prise de notes et de parole, notamment à travers la rédaction de tracts et l'animation des réunions. Ils se sont familiarisés avec les règles du jeu politique local et la rhétorique

politicienne. La participation sur la liste indépendante a ainsi pour certains augmenté les chances d'accès à la liste établie (le secrétaire de la section socialiste les a par exemple intégrés dans sa mailing-liste). Leur petite mobilité sociale les autorise à se projeter dans l'avenir et à croire en leurs chances de tenir un rôle en politique ; la levée du barrage des origines les conforte d'autant plus dans cette croyance.

Conclusion

Notre enquête a permis d'étudier les effets des débats nationaux autour des discriminations et de la « diversité » sur les pratiques politiques locales dans une commune moyenne de la banlieue parisienne. Territoire de passage et/ou d'ancre pour des ménages en petite ascension sociale, souvent immigrés ou issus de l'immigration, cette commune, constituait un terrain propice pour aborder cette question, davantage étudiée dans le contexte des grandes métropoles régionales.

La diversité étant en passe de devenir une nouvelle norme dans différents champs, le maire socialiste ne pouvait ignorer le critère ethnique dans le recrutement des candidats, d'autant plus qu'il venait de perdre son siège de député et qu'il briguait un troisième mandat municipal. La valorisation des « origines » a ainsi aidé certains candidats à obtenir des places importantes au sein du conseil municipal. L'affirmation de la « tradition républicaine » dans cette ville de gauche offre toutefois au maire le moyen de se démarquer d'un usage de la diversité jugé par lui « communautariste », opportuniste ou clientéliste. Il lui préfère implicitement une définition multidimensionnelle de la diversité, qui intègre l'âge et le genre, ainsi qu'une position d'extériorité dans le champ politique traditionnel, l'origine ethno-raciale n'étant qu'un vecteur de diversification parmi d'autres.

Ainsi, d'un côté, les pratiques politiques créent une structure d'opportunité pour celles et ceux dont les origines sont stigmatisées, mais, de l'autre, la mise en avant des « origines » fait l'objet d'une sévère condamnation par les élus, qui s'appuient sur la référence républicaine pour contenir les ambitions et garder le contrôle de la sélection des candidats. Les candidats de la « diversité » figurant sur la liste socialiste ont ainsi déjà acquis les ressources réclamées dans le champ associatif et politique. Ils sont très proches socialement des autres élus. En ce sens, si la prise en compte de la « diversité » a participé au renouvellement du personnel politique local, elle n'a pas débouché sur une plus grande ouverture sociale de l'espace politique à Villenois.

Notre enquête révèle en effet également les processus de disqualification subis par les membres de la liste indépendante, accusés notamment de « communautarisme ». Elle met en lumière le fait que la plupart d'entre eux ne figuraient pas sur cette liste pour défendre leurs « origines ». Les origines ne sont qu'une propriété sociale les définissant parmi tout un ensemble d'autres propriétés dont elles ne sauraient être détachées. C'est le sentiment de n'être pas représentés qui a présidé à l'engagement sur la liste indépendante. Pour certains, de n'être pas représentés en tant que jeunes natifs des quartiers, parvenus à sortir de la galère et victimes de discours infériorisants et de discriminations, pour d'autres, de n'être pas représentés en tant que citoyens méritants, multipliant les efforts pour échapper aux effets de la crise et s'élever socialement. Plus que leurs seules « origines », c'est tout leur être social que ces candidats ont cherché à valider à travers leur participation éphémère à la liste indépendante. Ces candidats novices, peu diplômés, sont toutefois restés aux marges du champ politique local. Seuls ceux

disposant de ressources culturelles et sociales suffisantes ont pu trouver dans cette position marginale une occasion d'apprentissage et de familiarisation avec les règles du champ politique, qui autorise la projection dans une intégration ultérieure ■

1. Pour une analyse approfondie, voir notre article « Promotion et marginalisation des candidats de la « diversité » dans une commune de la banlieue parisienne », paru dans *Politix* n°91, 2010, p. 179-205. Nous avons repris les catégories politico-médiaques de « divers » et de « diversité » pour mieux en souligner les limites : nous mettons ainsi en évidence l'hétérogénéité des groupes et des enjeux que ces termes recouvrent.
2. Voir Geisser (V.) et Soum (E.Y.), *Discriminer pour mieux régner. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, Les Editions de l'Atelier / Editions ouvrières, 2008.
3. Nous avons repris cette catégorie de « petits-moyens », utilisée par une enquêtée, pour désigner un ensemble de ménages qui se situent à la lisière des classes populaires et des classes moyennes et qui ont connu une petite ascension à partir des classes populaires. Notre enquête est parue à La découverte en 2008 sous le titre *La France des « petits-moyens. Enquête sur la banlieue pavillonnaire* ».